

FORMATION

Repreneurs d'entreprise

Comment bien mener son projet de reprise

Companyön

La formation en un clin d'oeil



PUBLIC VISÉ

Toute personne ayant comme projet de racheter une entreprise (hors commerce).



PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation si ce n'est une forte sensibilité à la gestion d'entreprise.



DATE

Du 12 au 15 mars



LIEU

En présentiel, à Toulouse



NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 8 personnes



DURÉE

4 journées : 28h de formation

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



Les objectifs

- ✓ Connaître et comprendre le process de la reprise
- ✓ Savoir cadrer son projet de reprise
- ✓ Trouver la cible adéquate
- ✓ Réaliser la phase de découverte et la négociation
- ✓ Prendre contact et de négocier avec le cédant, y compris en approche directe
- ✓ Connaître les audits (financier, juridique, fiscal, commercial, social, marketing, informatique...)
- ✓ Identifier les sources de financement et de construire son Business Plan



Le programme

1^{ère} journée

- Le marché et les acteurs de la reprise
- Cadrage du projet
- Réalisation du cahier des charges
- Reprendre, un processus de socialisation
- Recherche de la cible
- Vision globale des étapes de la reprise



2^{ème} journée

- Analyse de la cible dans son marché
- Diagnostic financier
 - Comprendre les états financiers
 - Procéder à une analyse financière
 - Savoir utiliser les bons ratios
- Valoriser l'entreprise
 - Les différentes méthodes d'évaluation
- La réalisation du son Business Plan
- Le Financement de la reprise
 - Identifier les mécanismes d'un LBO
 - Les acteurs du Financement
 - Présenter son dossier aux banques



Le programme

3^{ème} journée

- Les audits à réaliser
- Savoir pitcher et maîtriser l'art du questionnement
 - L'écoute active
 - Le questionnement
 - La négociation
- Diagnostic commercial et marketing
 - Les éléments à récupérer et à analyser



4^{ème} journée

- Diagnostic organisationnel et RH
- Le cadre juridique, fiscal, social et patrimonial
 - Comprendre le déroulement juridique du projet
 - Les documents juridiques de la reprise, la formalisation du compromis
 - Les garanties et sécurisation de l'opération
 - La fiscalité de la reprise



Le cadre

Méthodes & Moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, d'ateliers, d'exercices et d'échanges avec les participants permettant d'intégrer un contenu riche.

Evaluation

Quiz de contrôle d'acquisition des connaissances et restitution de travaux personnels (fiche de cadrage, pitch, profil LinkedIn...).

Financement

La formation est éligible au Compte de Formation et au financement par les OPCOs

Les intervenants



Agathe Gest

Formatrice et consultante en développement commercial, organisation et management. Elle accompagne depuis 8 ans des dirigeants de TPE et PME dans le développement et la structuration de leur activité. Elle a été en position de repreneuse il y a 3 ans et suite à cette expérience, Agathe a créé CompanyOn avec le souhait d'accompagner repreneurs et cédants.



Nicolas Boschin

Avocat en droit des affaires et en droit fiscal au sein de cabinet Avocatio depuis plus de 12 ans. Nicolas a également un diplôme d'Expertise Comptable. Il accompagne repreneurs et cédants dans le cadre de la transmission d'entreprise.



Companyön



agathe@company-on.fr



06 31 92 63 84